O. R.). — Demain mercredi, à 19 h. 15, cours habituel à l'Institut Colbert.

CAISSE D'ÉPARGNE. — Ce mardi après-midi, les bureaux seront fermés.

SYNDICAT DES OUVRIERS DE L'ALIMENTATION (C.G.T.). — Demain mercredi, à 17 h. 30, réunion de la section corporative des boulangers porteurs de pain, 105, rue Jean-Jaurès : compte rendu financier et exposé sur l'augmentation des salaires. La carte syndicale sera exigée à l'entrée.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR. — Pour la période du 21 au 26 février, on a enregistré : bétail abattu (prix moyen) : 109 bœufs, 9 fr. 75 à 17 fr. ; 64 veaux, 14 fr. à 19 fr. 50 ; 138 moutons, 14 fr. à 19 fr. ; 142 porcs, 13 fr. 50 à 14 fr. Quantités déclarées pour la ville : 46.979 kilos ; pour l'extérieur, 17.830 kilos. Cheval : 473 kilos.

UNION TOURQUENNOISE. — Réunion générale de la Commission ce mardi, à 19 h., au local de la Maison des Amicales, rue du Haze.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce soir, mardi 1er mars, pas de répétition. Prochaine répétition : 8 mars.

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce mardi, pas de répétition.

ORPHEONISTES « CRICK-SICKS ». — Ce mardi, répétition à 20 h., au siège, par M. J. Dupuis.

BONS DU TRÉSOR
5 1/2 % net
REMBOURSABLE en 4 - 8 - 12 ans
SOUSCRIVEZ SANS FRAIS
COMPTOIR DE CHANGE, 10, Place de la République, Tourcoing. 25490

MOUVAUX

MM. Georges Castelain et Gustave Croës reçoivent la médaille de la Fédération des Sociétés dramatiques catholiques

Les paroissiens du Sacré-Cœur qui suivent assidûment les représentations de la troupe « Les Téméraires » ont applaudi dimanche au cours du spectacle donné par cette société, la remise faite à deux de ses plus dévoués membres, d'une distinction pleinement méritée.

M. Georges Castelain a en effet reçu la médaille fédérale de vermeil pour trente années et M. Gustave Croës, la médaille d'argent pour vingt années de dévouement à l'art dramatique amateur.

M. le curé les félicita chaleureusement devant la nombreuse assistance.

Notons que tous deux sont, le premier directeur, et le second président du Cercle artistique « Familia ».

Nos plus vives félicitations à MM. Castelain et Croës.

Une distribution de friandises aux vieillards de l'hospice

Le comité organisateur du tournoi de manille du Petit-Tourcoing, que préside M. Auguste Vergotte, conseiller municipal, s'est rendu dimanche matin, à l'hospice, où il a procédé à une ample distribution de tabac, chocolat et friandises, aux vieillards de l'établissement. Chacun d'eux reçut en outre une somme de dix francs, provenant des bénéfices du concours.

Les visiteurs furent reçus et remerciés de leur geste par M. Charles Surmont, maire, président de la Commission administrative, qu'entouraient MM. Louis Evrard, vice-président, Auguste Gallois, ordonnateur et Jules Lepers, conseiller municipal.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le concert de l'Amicale laïque du Bourg

L'Amicale laïque du Bourg, organise son concert annuel, pour le dimanche 20 mars, à l'Ecole publique des garçons, rue de Lille.

Au cours de cette partie récréative, il y aura une séance de crochet.

Les amateurs qui désireraient se produire au cours de cete séance de « Crochet », sont priés de se faire inscrire chez M. Dewiere, café du Cœur joyeux, rue du Lazaro, à Marcq-en-Barœul, où un numéro d'ordre leur sera donné.

Il leur appartiendra de fournir : le titre de la chanson, le nom de l'auteur et, si possible, le texte et la musique pour l'accompagnement éventuel.

Les chansons légères, indécentes ou de mauvais goût seront refusées.

Une moto se jette contre une auto

Dimanche vers 17 h. 30, une automobile pilotée par M. Georges Paux, demeurant 79, boulevard de la Marne, à Mouvaux, suivait la route Nationale, se dirigeant vers La Madeleine. Arrivée au pont de Marcq, en pleine descente, survint en sens inverse et à bonne allure une moto conduite par M. Joseph Jagot, préposé de douanes, demeurant à Leers, Bureau de droite, accompagné de M. Jean Basson, domicilié aussi à Leers, rue du Boulevard, n° 11. Par suite d'on ne sait de quelles circonstances, la moto vint heurter violemment l'aile gauche arrière de la voiture. Sous le choc, M. Joseph Jagot fut projeté sur la chaussée et blessé à la tête, particulièrement à l'arcade sourcilière droite. Fait surprenant, son camarade, assis sur le siège arrière, sortit indemne de l'accident.

Grâce à l'intervention immédiate de M. Maurice Fermaux, brigadier de police, et de M. Georges Pack, agent, appelés sur les lieux pour juger du litige, l'automobiliste et le motocycliste parvinrent à s'arranger à l'amiable.

Auto contre bec de gaz

Dans la nuit de samedi à dimanche, à l'angle de la rue du Dépôt et de l'avenue de la République, un automobiliste, M. Mathis, domicilié à Roubaix, 205, rue de Lannoy, a renversé avec sa voiture un bec de gaz. Les constatations ont été faites par le garde Bonte, de la police locale, et la Compagnie du gaz prévenue immédiatement en vue de réparer les dégâts.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CAISSE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Ce mardi, mercredi, vendredi, de 19 h. à 20 h. ; samedi, de 18 h. à 19 h., paiement des prestations au Café Holvoet, 1, rue du Patronage.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-QUIRIN. — Répétitions au Cercle Saint-Joseph, ce mardi : basses à 19 h. 15, premières à 20 h.

CLIQUE « PRO PATRIA ». — Répétition ce mardi, à 19 h. 30, au patronage.

HALLUIN

L'assemblée générale du groupe des mutilés

Le groupe halluinois des mutilés de la guerre s'est réuni en assemblée générale en son siège social, « Au Caporal », 30, rue Française.

M. Joseph Declercq, président, était entouré de MM. Henri Delafosse, président de l'Amicale des combattants et vice-président du groupe ; Fernand Boucherie, secrétaire-trésorier ; Nestor Job, secrétaire de l'Amicale ; Arthur Warnez, chevalier de la Légion d'honneur ; Edmond Biesbrouck, Emile Messian, Arthur Six et Victor Walbron, membres de la Commission administrative.

Le secrétaire-trésorier donna lecture du procès-verbal de l'assemblée du 22 octobre dernier et du rapport financier qui furent adoptés à l'unanimité.

On procéda ensuite au tirage de la tombola spéciale organisée entre tous les participants à la manifestation du 11 novembre et ce fut M. Mackielsens qui en fut l'heureux gagnant.

Puis le président adressa les souhaits de bienvenue à un nouveau membre, M. Albert Coppens, et entretint l'assemblée du rajustement de 6 % obtenu sur les pensions, signalant que la loi des exclus du statut, accompagnée des 10 % supplémentaires aux allocations aux grands invalides, bien qu'elle ait obtenu l'accord des ministères des Finances et des Pensions, n'a pas encore été votée.

Il formula l'espoir de voir se réaliser les promesses faites.

Passant à un autre sujet, il rappela le magnifique succès obtenu lors du gala organisé d'un commun accord, par l'Amicale des combattants et le groupe des mutilés, pour la constitution d'un fonds d'entretien du monument aux morts.

On procéda ensuite par bulletin secret à l'élection de quatre membres de la Commission dont le mandat est expiré : MM. Henri Delafosse, vice-président ; Arthur Warnez, Edmond Biesbrouck et Arthur Six, furent réélus à l'unanimité. M. Delafosse remercia l'assemblée au nom de ses collègues, de cette précieuse marque de confiance et après un appel du président en vue de l'importante assemblée générale qui se tiendra à Tourcoing le 6 mars prochain, la séance fut levée.

UNE LEÇON DE JARDINAGE. — Une leçon de jardinage sera donnée gratuitement le samedi 5 mars, sous la présidence de M. Léon Vandewalle, officier d'Académie, et sous les auspices de la Société d'horticulture et des Jardins ouvriers de France. Elle sera donnée par M. Forobert, professeur d'horticulture. La réunion aura lieu à 18 h., dans la salle du Cafe des Vieux Amis, 111, rue G.-Desmettre.

Une tombola gratuite, comprenant de nombreux lots, sera tirée à la fin de la réunion, entre tous les membres présents. L'entrée est gratuite.

A LA « JEUNE GARDE ». — En raison des fêtes du carnaval, la répétition pour la fanfare est supprimée aujourd'hui mardi. Par contre, tous les « fanfaristes » sont instamment priés de participer à la répétition générale du mardi 8 mars, en vue de la prochaine fête d'hiver.

A LA MAIRIE. — Il est rappelé au public qu'en raison de la fête du carnaval, les services de la mairie ne fonctionneront pas aujourd'hui mardi, dans l'après-midi.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS que devait donner aujourd'hui M. le docteur Louf n'aura pas lieu.

Ah ! ce qu'on est heureux
de boire un bon GENIÈVRE
Ah ! ce qu'on est heureux
et que ça fait plaisir...

RONCQ

La séance récréative du Cercle « Pour l'Honneur »

Le cercle artistique « Pour l'Honneur », a donné dimanche soir, dans la salle des fêtes de la « Maison paroissiale », la grande soirée que nous avons annoncée. Elle a remporté un vif succès, et la nombreuse assistance n'a pas ménagé ses bravos aux acteurs.

Aux premiers rangs, nous avons noté la présence de M. l'abbé Vandehautte, curé de la paroisse ; MM. Jules Cornard, conseiller d'arrondissement ; Antoine Verhaeghe, président des Jeunes de l'« U. N.C. » ; l'abbé Vanhoutte, professeur au Petit séminaire d'Hazebrouck ; Eugène Henry, directeur de l'école St-Joseph, etc.

Le programme comportait on le sait, un beau drame d'aventures en quatre actes « Cœur d'or », ainsi qu'une comédie militaire « L'ordonnance à bon cœur ! ». Ces deux œuvres ont été admirablement interprétées et c'est ce qui a valu aux interprètes le plus vif succès.

A l'entr'acte, M. le curé, dans une chaleureuse allocution, a félicité les acteurs et les a remerciés de leur dévouement envers les œuvres de la paroisse.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Permanence ce mardi, de 17 h. à 20 h., à la Maison des Syndicats libres, 62, rue Henri-Barbusse.

CHORALE PAROISSIALE SAINT-PIAT. — Ce mardi 1er mars, à 19 h. 30, répétition de chant pour les hommes au lieu habituel.

LINSELLES

L'assemblée générale des bénéficiaires d'habitations à bon marché

Les membres de cette société, se sont réunis dimanche, en la salle du cinéma « Familia ».

Après le rapport du président, M. Fernand Capelle, sur l'activité des groupements de Linselles, Bondues, Bousbecque et Wervicq, le secrétaire fit l'exposé des travaux de la Fédération du Nord, soulignant au passage le dévouement inlassable du président fédéral, M. Hanicotte. Une tombola clôtura la réunion.

DE BONNES NUITS POUR LES RHUMATISANTS

Grâce à ce traitement

« J'avais des rhumatismes dans les épaules, le moindre mouvement m'occasionnait de violentes douleurs, la nuit j'étais réveillé à chaque instant. Divers médicaments essayés n'avaient pas produit d'effet. Lorsque je commençai le Traitement du Chartreux Dom Marie, j'obtins une amélioration et peu de temps après la disparition radicale de mes douleurs ».

M. Georges CHABERT, Creissels (Aveyron).

Le Traitement du Chartreux Dom Marie — Potion et Baume — guérit radicalement toutes les affections arthritiques : rhumatismes, goutte, sciatique, maux de reins, névralgies, etc... La Potion détruit jusqu'à la moindre trace du poison urique et elle tamise le sang ; le Baume fait cesser la douleur instantanément. Ce traitement n'a jamais d'insuccès : il réussit même là où tout a échoué et vous pouvez l'appliquer en toute confiance. Demandez-le à votre pharmacien ou au dépositaire général, M. Malavant, 6, rue des Deux-Ponts, Paris. Intéressante brochure gratis sur demande.

BONDUES

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Jeudi prochain 3 mars, consultation à 15 h., à la mairie. Médecin consultant : Dr Mack.

BOUSBECQUE

La fête des conscrits des classes 1901 et 1908

Les conscrits des classes 1901 et 1908, habitant la commune, ont célébré dimanche, leur fête annuelle.

La grand'messe de 10 h., à laquelle ils assistèrent en groupe, fut célébrée à la mémoire de leurs camarades décédés. Au cours de l'office, M. l'abbé Liefooghe, curé de la paroisse, félicita les sociétaires de leur pieuse pensée et forma des vœux pour l'avenir de leurs groupements.

Après être allés, ensuite au cimetière, s'incliner devant le monument aux morts — au pied duquel ils déposèrent une gerbe de fleurs — les conscrits de la classe 1901, se rendirent au café de la « Maison de ville » où fut servi leur banquet, tandis que les anciens de la classe 1908, tenaient le leur au « Café du Chien fidèle ».

La journée se termina, de part et d'autre, au milieu de la plus franche gaîté.

LILLE

M. Labalette, vice-président du tribunal civil de Lille est nommé chevalier de la Légion d'honneur

Hier après-midi, le monde judiciaire a appris avec grand plaisir la nomination de M. Albert Labalette, vice-président du Tribunal civil de Lille, au titre de chevalier de la Légion d'honneur.

C'est le ministère des Finances qui a attribué au magistrat intègre qu'est M. Labalette cette distinction que lui ont méritée ses exceptionnelles qualités professionnelles. En effet, M. Labalette avait eu occasion d'instruire de nombreuses et importantes affaires d'escroqueries aux dommages de guerre et de contrebande. C'est ainsi qu'il eut l'occasion de faire restituer ou verser dans les caisses de l'Etat des sommes fort élevées. Le ministère des Finances vient de lui témoigner sa satisfaction et sa reconnaissance pour les efforts accomplis et les résultats obtenus.

M. Labalette, docteur en droit, n'est magistrat que depuis quelques années ; juge à Dunkerque, son premier poste, il fut nommé substitut à Lille en 1931 ; il ne quitta plus Lille et fut successivement juge d'instruction et vice-président (octobre 1936).

Il présida d'abord une chambre exclusivement civile et il préside actuellement une chambre correctionnelle. Dans ces deux postes, il déploya les plus belles qualités de travail et de sagacité : à la chambre civile, il fut aussi courtois que ferme ; à l'audience correctionnelle, son autorité n'est nullement diminuée par sa bienveillance.

Sa bonne grâce souriante donne à ses audiences un charme particulier qui les rendent fort agréables à suivre et sa parfaite connaissance de l'esprit et des habitudes de ceux qu'il doit juger lui permettent de découvrir infailliblement la vérité si certains s'avisent de vouloir la lui dissimuler.

M. Labalette est aussi président de la Commission départementale de l'Assistance publique.

Nous lui présentons nos vives félicitations.

A L'OCCASION DU MARDI GRAS, nos bureaux d'annonces seront fermés cet après-midi. Les annonces à paraître mercredi doivent nous être remises à Roubaix avant 11 heures et à Tourcoing et Lille avant 10 h. 30.

Soutenance de thèse

Le vendredi 4 mars, à 15 h. 30, en l'amphithéâtre de l'Institut de physique, 50, rue Gauthier-de-Chatillon, M. Jean Rousseau, licencié ès sciences, soutiendra ses thèses en vue du diplôme d'études supérieures de sciences physiques.

Première thèse : « Réalisation d'une chambre à brouillard portative destinée à l'étude du rayonnement cosmique ».

Deuxième thèse : « Propriétés chimiques des éléments radio-actifs de la série du radium ; préparations. »

A l'école des Sciences sociales et politiques

Demain, mercredi 2 mars, à 16 h. 20, cours sur la doctrine sociale de l'église par M. Declercq : « La théorie sociologique moderne du mariage ». (suite)

Le jeudi 3, à 16 h. 20, cours sur les maladies sociales, par M. M. Gand : « La lutte internationale contre le trafic des publications licencieuses ».

Le vendredi 4, à 16 h. 20, cours de sociologie, par M. A. Arnou : « Les paries » et à 17 h. 20, cours sur l'évolution des partis politiques en France, par M. L. Blanckaert : « La Fédération républicaine » (suite).

Ces cours auront lieu dans l'une des salles de la Faculté de droit, 50, boulevard Vauban.

A PARIS S'MEL RESSEMELAGE
vos chaussures seront mieux réparées. 39d

NORD

Un conseiller municipal de Marquette-lez-Lille. vécut pendant la guerre, un an avec un éclat de shrapnell dans le cœur

On signale un cas peu banal de réussite d'opération cardiaque qui eut lieu pendant la guerre et qui fait le plus grand honneur aux médecins français qui la menèrent à bien.

M. Alexandre Denhaezynck, conseiller municipal de Marquette-lez-Lille et tenancier de l'estaminet « Au cœur troué », fut le « patient » et le héros de cette opération.

Mobilisé dès août 1914, M. Denhaezynck fut blessé d'un éclat de shrapnell en septembre de la même année, et le projectile alla se loger dans le ventricule droit.

Tous les examens médicaux ne purent, néanmoins le déceler, et il fallut, qu'après de longs mois de souffrances et de malaises, une radiographie minutieuse effectuée par le docteur Beaussenet, à l'hôpital 259, rue Newton, à Paris, vint expliquer la cause de ces souffrances. Le docteur Beaussenat tenta l'opération dès 1915, et la réussit parfaitement. Depuis cette date, le « patient » qui fut longtemps regardé comme un phénomène, par les savants, vaque à ses occupations et jouit d'une excellente santé, dans la maison qu'il s'est lui-même bâtie à Marquette.

Une auto s'écrase contre une maison, à Onnaing

Lundi matin, à Onnaing, une auto pilotée par M. Albert Ghyselen, mécanicien, à Herchies, et dans laquelle avait pris place Mme Fernande Laurent, de Mons (Belgique), a dérapé et, montant sur le trottoir, a fauché un pylône, puis s'est écrasée contre la façade d'une maison. La voiture fut complètement détruite et l'on en retira, évanouis, les deux occupants qui durent être transportés d'urgence à l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

Les troubles prostatiques

Les envies fréquentes et les difficultés d'uriner, l'inflammation, les brûlures du canal, les élancements s'irradiant jusque dans le périnée, qui composent les misères du prostatique, sont rapidement atténués, puis supprimés par les dragées de Magnogène aux sels halogénés de magnésium. Leur action décongestive et calmante est absolument surprenante. Les dragées de Magnogène rendent à la prostate son fonctionnement normal, évitent les sondages et, dans bien des cas, le recours à l'opération.

Le compte rendu d'une communication à l'Académie de médecine décrivant les effets et les résultats de ce nouveau traitement sera envoyé gratuitement, sur demande, par les Laboratoires D. Romont, 11 ter, avenue de Ségur, Paris, à tous ceux que la question intéresse. 26116

PAS-DE-CALAIS

Le comte Jean de Hautecloque est nommé délégué du gouvernement français près la République de Syrie

Nous apprenons que le comte Jean de Hautecloque, propriétaire à Bernicourt, conseiller d'ambassade, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur et en même temps nommé aux fonctions de délégué du gouvernement français près de la République de Syrie.

Les fonctions du comte de Hautecloque seront particulièrement délicates et importantes. En raison du mandat français, elles donnent, en fait, au délégué, pendant les deux ans que doit durer encore ce mandat, la haute main sur toute l'administration syrienne.

La gendarmerie de Dourges découvre l'auteur d'un vol commis à Lille

Sur plainte de M. Emile Raux, de Lille la gendarmerie de Dourges a pu découvrir l'auteur d'un vol commis, mardi dernier, chez le plaignant, rue du Pôle-Nord, à Lille. La personne mise en cause, la femme Tabary, née Sophie Viebora, demeurant à Dourges, aurait profité de l'absence de M. et Mme Raux, chez qui elle était descendue inopinément pour visiter l'appartement et s'emparer d'une somme de plusieurs milliers de francs en billets de banque, renfermée dans un coffret.

Sophie Tabary-Viebora qui a avoué est gardée à vue à son domicile.

PETITE CORRESPONDANCE

QUESTION DU JOUR. — *En cas d'appel pour une période de réserve, comment un soutien de famille peut-il obtenir l'allocation militaire ?*

Réponse. .. *Dans la quinzaine de la réception de la carte postale-avis, les informant qu'ils doivent accomplir une période, les intéressés devront remettre, au maire de leur résidence, une demande d'allocation, accompagnée d'un relevé des contributions payées par la famille ou d'un certificat de non-imposition à se procurer chez le percepteur. Ces pièces sont délivrées gratuitement. Il faudra encore joindre à la demande la partie de la carte postale qui doit être gardée par le réserviste, la deuxième partie de la dite carte étant renvoyée immédiatement au centre mobilisateur. Le maire, au reçu de la demande, dressera un état de la constitution de la famille et des ressources de ses membres et expédiera le dossier au Conseil départemental de préfecture avec avis du Conseil municipal. Le Conseil départemental décidera de la suite à donner.*

— Oliме. — Non, pas encore en agriculture. — Combattant art. 42me. — 1°) Vous êtes imposable au taux de l'impôt sur les salaires, mais suivant les règles applicables au bénéfices commerciaux. Vous pouvez donc déduire de vos gains vos frais généraux, loyers commerciaux, impôts, salaires distribués, etc... 2°) Oui, 10 %. 3°) Oui. — Bébé 4. — 1o) Impôt sur les salaires : vous n'êtes pas imposable, votre femme l'est. De son salaire, elle peut déduire 10 % pour frais professionnels, reste 14.528 francs ; elle paiera 157 fr. 50. Cet impôt pourra être réduit de 20 % si votre fils à moins de 21 ans. 2o) Impôt général : Il faut additionner les deux salaires diminués des 10 % de frais professionnels, soit 22.590. Si votre fils, ayant moins de 21 ans, est compté comme enfant à charge, vous paierez 20 francs. S'il a plus de 21 ans, 70 francs. — Alfred le collectionneur. — Non, déclaration séparée pour vous et déclaration conjointe pour la mère et la fille. — Clodomir. — Faites-lui faire des offres réelles par huissier. — Madeleine. — Vous êtes forclos pour demander la réduction au prix limite ; par ailleurs, si le propriétaire est en mesure de prouver qu'il a tenu compte de la réduction du décret Laval au moment de la location, il peut maintenant se prévaloir de la suppression de ladite réduction. — R. D. L. — Votre femme, en effet, possède une double nationalité, votre mariage ayant été contracté avant que la convention franco-belge qui règle ces questions, soit entrée en vigueur. Vous pourriez soumettre le cas au procureur de la République. — E. B. Crux 133. — 1°) Vous. 2o) Oui. — Josépha, 73. — 1o) Le mari doit déclarer la totalité de ses revenus personnels réalisés en 1937, le montant des revenus de sa femme, du jour du mariage à la fin de l'année 1937. La femme doit déclarer le montant de ses revenus réalisés depuis le 1er janvier 1937 jusqu'à la date du mariage. 2o) Impossible de vous fixer sans connaître la part de vos revenus avant et après votre mariage.

— Deux jeunes filles. — Il faut que vos deux filles aînées fassent une déclaration séparée. — Jules-César. — Votre fille doit faire une déclaration séparée. — St-Joseph 45. — Faites-le mettre en demeure par huissier d'avoir à vous restituer ces papiers. — M. E. R. No 54. — 1o) Vous avez droit aux prorogations jusqu'au 1er juillet 1943. 2o) Il peut vous réclamer le prix payé en juin 1935, soit 40 fr. 40. — Jules Guesde, Decrème, Omelet. — 1o) Non. 2o) Oui. 3°) Non. 4°) Oui. — B. R. 1938. — 1°) Dans les deux. 2o) Oui, elle y a avantage. — J. M. W. 5. — Oui. — Brunnen. — 1o) C'est votre tuteur qui doit saisir le conseil de famille de la demande. Si le tuteur s'y refuse, des parents au degré de cousin germain ou à un degré plus proche, ont qualité pour saisir le conseil de famille. 2°) Votre tuteur devra, à votre émancipation, vous rendre compte de l'administration des biens qui, dans la succession de vos parents, vous reviennent. Normalement, vous et votre frère étiez les seuls héritiers directs de vos parents et vous devez vous partager leur patrimoine. — R. L. E. Y. — 1°) Non ; réclamez à votre caisse. 2°) A défaut du conjoint, les descendants ont droit aux versements. 3o) Nous vous conseillons une visite personnelle à votre caisse. — Mouvallois mécontent. — Voyez le Service d'hygiène de votre commune. — Securitas. — 1°) Oui. 2°) Non. — A. W. — Oui, en principe, sauf si une convention collective l'obligeait, en cas de licenciement, à tenir compte du temps de présence. Dans ce cas, vous pourriez l'attaquer au Conseil des prud'hommes. C'est au greffe du dit conseil que vous pourriez prendre connaissance de la convention collective.

— Vercingétorix II. — 1°) Oui, ou bien par titre. 2°) Nous croyons que le meilleur moyen serait de rédiger un acte écrit constatant la précocité de l'autorisation accordée. 3°) Oui. 4°) Il faut un titre, les témoins ne suffiraient pas. — Babel I. — Faites faire une déclaration séparée à votre enfant et demandez son imposition distincte. Pour votre femme, il faut déclarer ses revenus sur votre déclaration et les joindre aux vôtres pour le revenu global. Votre fils ne paiera pas d'impôt. Vous paierez l'impôt sur les salaires sur votre traitement et l'impôt général sur vos revenus personnels joints à ceux de votre femme. — M. V. 88-92. — Vous auriez droit de déduire de votre revenu global (page 4 de la formule), pour l'impôt général et non pour l'impôt sur les salaires 2.520 francs. Mais, pratiquement, cette déduction paraît sans intérêt. En effet, votre salaire, moins les 10 % de frais professionnels, s'élève à 10.800 francs. Vous ne paierez donc que l'impôt sur les salaires et pas d'impôt général, car, pour ce dernier, les sommes inférieures à 1.000 francs sont négligées. — G. C. ch. n. s. — Voyez une librairie. — A. B. C. — Il est préférable de le faire pour éviter d'être taxé à tort. — Léon XIII. — Le loyer, charges comprises, devrait être au minimum de 62 francs, la consommation d'eau n'étant pas comprise dans ce prix. — Léopoldine. — 1o) A notre avis, sur le revenu de 1937 ; vous pourriez envoyer à votre contrôleur une déclaration rectificative. 2°) Voir un librairie. — Pas de chance, 5.221. — Il faudrait, muni d'un contrat de travail, faire une demande de carte de travailleur étranger.

LES PLUS BEAUX VOYAGES en AUTOCARS PULMAN
20 MARS, 3 et 14 AVRIL : la COTE D'AZUR, onze jours. — 15 AVRIL : ROUEN, DEAUVILLE, St-MALO, DINARD, le MONT St-MICHEL, PONTMAIN et LISIEUX en 4 jours. — 16 AVRIL : la BELGIQUE et le LUXEMBOURG en 3 jours. — 17 AVRIL : ROUEN, DEAUVILLE et LISIEUX en 2 jours. — Du 7 au 16 MAI : LOURDES par ROCAMADOUR et BIARRITZ (Congrès de la Ligue Féminine d'Action Catholique Française). — 17 MAI au 3 JUIN : VOYAGE en EUROPE CENTRALE à l'occasion du Congrès Eucharistique de Budapest.
DEMANDEZ LES PROGRAMMES
VOYAGES WESTEEL 57, Rue du Molinel, LILLE (Tél. 512.76) 31, Rue de Douai, 31, LENS (Tél. 314).

T. S. F.

Programmes du mardi 1er mars 1938

RADIO-P.T.T. NORD A LILLE (247,3 m.).
6 h. 30 : Variétés.
6 h. 50 : Informations.
7 h. : Variétés.
7 h. 30 : Informations.
7 h. 50 : Variétés.
8 h. 15 : Informations.
8 h. 45 : Silence.
11 h. 45 : Disques : Orchestre.
12 h. : « La reprise allemande, méthodes et résultats », par M. Henri Laufenburger, professeur à la Faculté de droit de Strasbourg.
12 h. 15 : Concert donné par l'orchestre de la station sous la direction de M. Maurice Soret : « L'Ecossais de Chatou », ouverture (Léo Delibes) ; La belle au bois dormant, fragments (Tschaïkowsky) ; Fantaisie sur « Les Contes d'Hoffman » (Offenbach) ; Hiawatha, suite d'orchestre (Coleridge Taylor) ; Chant sans paroles (Tschaïkowsky) ; Scherzo varié (Fauchey) ; Menuet fleuri (Louis Ganne) ; Napolitana, tarentelle (Théodore Lack).
13 h. 15 : Informations.
13 h. 30 : Disques : Concert de chansons. Cours de la Bourse de Lille.
14 h. : Concert.
14 h. 45 : Radio éducative.
15 h. 15 : Relais de Aples-Grenoble.
15 h. 45 : Concert de musique de chambre.
16 h. 45 : « Le coin de nos poètes : Gustave Nadaud, poète et chansonnier », avec le concours de M. Daudelin.
17 h. : La voix de notre Université : « La pédagogie dans la géographie humaine ».
17 h. 30 : Disques : Musique de jazz.
18 h. : Causerie familiale par M. Alfred Thiries : « Le logement et la famille dans l'industrie ».
18 h. 10 : Disques : Chansons de métiers.
18 h. 30 : Centre confédéral d'éducation ouvrière.
19 h. : Interprétation de « Pomme d'api », opérette d'Offenbach.
19 h. 30 : Radio-Journal.
20 h. : Disques : Récital de violon.
20 h. 30 : Interprétation de « Un roi, deux dames, un valet », comédie en quatre actes de Porché.
22 h. 30 : Informations.

RADIO-PARIS (1.648 m. 2, 80 kw.). — 6 h. 30 : Disques. — 6 h. 50. Culture physique. — 7 h. 5 : Disques. — 8 h. 35 : Disques. — 10 h. 20 : Disques. — 10 h. 45 : Pages de Marcel Berger. — 11 h. : Disques. — 12 h. 20 : Concert : Debussy, Chaminade, Messager, R. Strauss. — 13 h. 30 : Mélodies. — 14 h. 5 : Causerie. — 14 h. 45 : Piano. — 15 h. : Mélodies. — 15 h. 15 : Causeries. — 16 h. : Mélodies. — 16 h. 15 : Violoncelle. — 16 h. 30 : Anglais. — 17 h. : Concert : St-Saëns, Mozart, Debussy, Aubert. — 18 h. : Radio éducative. — 20 h. : Politique. — 20 h. 15 : Musique de chambre : Mélodies. — 21 h. 30 : « Le dernier empereur » (J.-R. Bloch).

PARIS P. T. T. (431 m. 7, 120 kw.). — 6 h. 30 : Informations. — 7 h. : Informations. — 7 h. 45 : Revue de presse. — 8 h. 15 : Disques. — 8 h. 30 : Droit civil. — 11 h. 45 : Concert du mardi gras. — 12 h. 15 : Lyon. — 12 h. 45 : Informations. — 13 h. 15 : Variétés. — 13 h. 45 : Causeries. — 14 h. 30 : Station coloniale. — 16 h. : Mélodies. — 16 h. 15 : Extraits de « Jocelyn », de Lamartine. — 16 h. 30 : « Pour que chantent les enfants de France ». — 17 h. : Disques. — 18 h. : « Le rôle social du cinéma ». — 18 h. 30 : Piano. — 18 h. 45 : Mélodies. — 19 h. : Radio-Journal. — 20 h. : Disques. — 20 h. 10 : De l'Opéra-Comique. — 20 h. 15 : « Werther », de l'Opéra-Comique. « La rosière du village », ballet d'H. Tomasi.

POSTE PARISIEN (312 m. 8, 60 kw.). — 12 h. 5 : Orchestre. — 13 h. 30 : Disques demandés. — 17 h. : Symphonie (Brahms) ; Prélude de « Tristan et Yseult » (Wagner). — 18 h. 20 : Disques. — 18 h. 58 : L'actualité. — 19 h. 43 : Musique tyrolienne. — 20 h. 10 : Mistinguett chante ses « souvenirs ». — 21 h. : Retransmission.

LYON-LA-DOUA (463 m., 90 kw.). — 11 h. 45 : Disques. — 12 h. 15 : Concert. — 14 h. : Disques. — 15 h. 45 : Lille. — 17 h. : Danse. — 17 h. 45 : Concert — 20 h. 30 : Musique de chambre.

FÉCAMP (269 mètres 5, 5 kw.). — 8 h. : Concerts. — 11 h. 30 : Chansonnettes. — 12 h. : Concert. — 14 h. : Variétés. — 16 h. 30 : Danse. — 17 h. : Disques. — 18 h. : Coin des enfants. — 20 h. : Enregistrements de Tino Rossi et Reda Caire. — 21 h. : Extraits de la revue : « Calais en avant mars » (M. Rouillard). — 23 h. : Café-concert. — 24 h. : Mélodies. — 0 h. 30 : Danse.

RADIO-STRASBOURG (349 mètres 2). — 9 h. 20 : Concert. — 11 h. 15 : Disques. — 11 h. 45 : « Mardi gras », concert. — 13 h. : Paris P.T.T. — 17 h. 15 : Mme Jane Atty, mezzo-soprano, et Halter, pianiste. — 18 h. : Emission rég. du Centre confédéral d'éducation ouvrière. — 18 h. 30 : Musique de chambre. — 20 h. 30 : « Le beau Dunois », opéra-bouffe (Lecocq) ; Idylle funambulesque », musique de R. Planel.

RADIO-TOULOUSE (328 m. 6, 60 kw.). — 12 h. 30 : Refrains musette. — 18 h. : Danse. — 18 h. 15 : Chansonnettes. — 19 h. 15 : Refrains de films. — 20 h. : Airs d'opérettes. — 20 h. 30 : Sketch radiophonique. — 21 h. 30 : Musique légère et variée. — 22 h. : Informations. — 22 h. 15 : Concert anglais. — 23 h. 15 : Orchestre de salon.

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 12 h. : Disques. — 12 h. 30 : Orchestre de salon. — 13 h. : Journal parlé. — 13 h. 10 : Jazz. — 14 h. : Radio scolaire. — 17 h. : Quatuor à cordes (Beethoven). — 17 h. 30 : « Le Carnaval » sketch. — 18 h. 30 : « L'Apostolat des malades ». — 19 h. : Bulletin hebdom. de Mgr Picard. — 19 h. 15 : Quart d'heure Chopin... — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. : Relais de Londres. — 21 h. 15 : Relais de Londres. — 22 h. : Journal parlé.

RADIO - COURTRAI (203 mètres 5). — 7 h. : Matinée du W.V.R.O. — 12 h. : Musique légère. — 12 h. 25 : Bourse du Travail. — 12 h. 30 : Concert. — 13 h. : Chronique sportive. — 13 h. 15 : Fantaisies orientales. — 13 h. : Extraits de l'opéra « Lakmé » (Delibes). — 14 h. : Concert, — 15h. : Demi-heure pour la femme. — 15 h. 30 : Harpe. — 15 h. 45 : Sixième symphonie en fa majeur de Beethoven. — 16 h. 15 : Concert varié. — 16 h. 30 : Musique allemande. — 19 h. : Emission enfantine. — 19 h. 45 : Pêle-mêle musical. — 20 h. : Cabaret.

HILVERSUM I (1.875 m., 40 kw.). — 11 h. 10 : Musique légère. — 12 h. 10 : Disques. — 12 h. 40 : Concert. — 13 h. 40 : Concert. — 15 h. 25 : Musique légère. — 16 h. 10 : Chœur d'enfants. — 17 h. 10 : Concert et ténor. — 18 h. 45 : Piano. — 20 h. : Train gai du mardi soir. — 21 h. : Carnaval. — 22 h. 25 : Disques. — 22 h. 40 : Musique légère.

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 7 h. 10 : Disques nouveaux. — 11 h. 30 : Opérettes françaises et viennoises. — 12 h. : Disques. — 12 h. 55 : Chansons et marches du Carnaval de Nice. — 13 h. 40 : Soli d'accordéon et de saxo. — 14 h. : Ray Ventura. — 14 h. 35 : « L'Eternel dialogue ». — 15 h. : Valses. — 15 h. 30 : Concert anglais. — 18 h. 30 : Concert anglais. — 19 h. : Chronique sportive. — 20 h. 15 : Mistinguett. — 21 h. : Soirée de Carnaval (Binche-Cologne). — 22 h. 5 : Pêle-mêle music-hall.

LANGENBERG (455 m. 9, 100 kw.). — 11 h. : Carnaval. — 12 h. 15 : Concert. — 13 h. 15 : Disques : Musique légère. — 15 h. : Orchestre. — 17 h. : Carnaval. — 18 h. 10 : Soirée variée.

NATIONAL (1.500 mètres, 150 kw.). — 11 h. : Orgue de cinéma. — 11 h. 45 : Musique de chambre. — 12 h. 45 : Disques. — 13 h. 30 : Récital. — 16 h. : Quintette à cordes. — 16 h. 30 : Musique légère. — 17 h. : Vieilles chansons françaises. — 17 h. 20 : Orchestre de banjos. — 18 h. 25 : Mélodies de Debussy. — 18 h. 45 : Œuvres de Schubert. — 20 h. : Soirée d'opéras-comiques. — 21 h. 20 : Retransmission de l'Amérique. — 21 h. 40 : Programme gallois. — 22 h. 30 : Piano : œuvres russes. — 23 h. 30 : Danse.

LONDRES REGIONAL (342 m. 1, 50 kw.). — 10 h. 45 : Orchestre. — 11 h. 30 : Disques. — 12 h. 15 : Orchestre. — 12 h. 55 : Chansons populaires. — 13 h. 15 : Piano. — 14 h. : Disques. — 14 h. 20 : Musique légère. — 15 h. : Orchestre. — 18 h. : Orchestre militaire. — 18 h. 25 : Musique instrumentale. — 19 h. 30 : Danse. — 20 h. 35 : Festival Kodaly : Psaume hongrois. — 21 h. : Music-hall.

ROME (420 mètres 8, 50 kw.). — 12 h. 15 : Musique variée. — 16 h. 15 : Récital. — 19 h. 30 : Musique variée. — 20 h. : Concert symphonique : Paganini, Boccherini, Falla et Rossini. — 22 h. 15 : Danses.

Rhumes chassés ! - quelques gouttes suffisent ....

Ce nouveau produit dégage instantanément les narines et la tête et facilite la respiration.

LA Science a découvert un nouveau et remarquable médicament liquide qui apporte — de la façon la plus commode — le soulagement le plus rapide qu'on ait jamais connu à l'enchifrènement des rhumes de cerveau et du catarrhe du nez. C'est le Va-tro-nol Vicks — la plus récente production des Laboratoires Vicks, célèbres dans le monde entier.

Au moment même où vous en mettez quelques gouttes dans chaque narine, vous sentez, à ses picotements agréables, la progression rapide du médicament dans les voies nasales. Vite, il libère les mucosités qui les obstruent, calme l'irritation, réduit l'enflure des muqueuses et rend la respiration aussi fraîche et aussi agréable que si vous n'aviez pas du tout de rhume.

Enraye bien des rhumes avant leur début

Et le Va-tro-nol fait plus encore ! Si vous l'employez au premier éternuement ou "reniflement" révélateur, vous pouvez échapper entièrement à bien des rhumes. Ceci parce que le Va-tro-nol couvre la "zone dangereuse" de votre nez — *là où débutent les trois-quarts des rhumes* — d'une couche médicamenteuse dont le but précis est de stimuler les défenses propres de la Nature, pour vous débarrasser d'un rhume *avant même qu'il ne se déclare.* Les docteurs ont expérimenté le Va-tro-nol sur 17.353 hommes, femmes et enfants et démontré son étonnante efficacité pour arrêter les rhumes dès qu'ils menacent.

Faites-en l'essai, sans risquer un centime !

Si vous n'êtes pas absolument enchanté du Va-tro-nol, retournez le flacon au pharmacien dans les 30 jours et il vous remboursera intégralement.

VA-TRO-NOL VICKS

Le Congrès de l'Union nationale des étudiants de France se tiendra à Nice

Cette année les étudiants français, tiendront leurs assises annuelles du mardi 19 au dimanche 24 avril. La ville de Nice les accueillera pour ce 27e Congrès national.

Chacun lui accorde une importance particulière du fait de l'élection de M. Claude Delorme, à la présidence de la Confédération internationale des étudiants. L'U.N. de France, s'est vue grandement honorée de ce choix, qui place son distingué président à la tête des étudiants du monde entier.

Les questions inscrites à l'ordre du jour procèdent surtout du corporatif : Réforme des études, conditions d'accès aux Universités, création de jeunes diplômés, réduction du chômage des intellectuels constituent autant de questions qui retiendront l'attention des congressistes. Figureront également à l'ordre du jour l'étude des questions militaires, intéressant les étudiants et de nombreuses questions d'assistance telles que l'organisation des centres de médecine préventive dans les Universités, l'établissement de caisses d'assurances maladie pour les étudiants.

LA RECHERCHE d'un EMPLOYÉ CAPABLE EST DE PREMIÈRE UTILITÉ. LE MOYEN DE LA MENER A BIEN EST D'AVOIR RECOURS AUX ANNONCES DU JOURNAL.

* Feuilleton du « Journal de Roubaix » du mardi 1er mars 1938. — N° 1. *

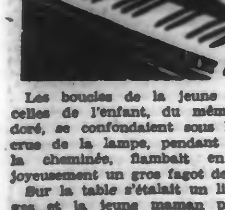

MON CŒUR T'ATTENDAIT

par Pierre Dhaël

Les boucles de la jeune femme et celles de l'enfant, du même châtain doré, se confondaient sous la lumière crue de la lampe, pendant que, dans la cheminée, flambait en pétillant joyeusement un gros fagot de sarments.

Sur la table s'étalait un livre d'images et la jeune maman patiemment expliquait :

— Tu vois, mon chéri... voici le chaperon rouge... çà, c'est le loup... voici la grand'maman... Mais, Toinet, tu ne fais pas attention.

L'enfant sauta brusquement de sa chaise.

— Le petit chaperon rouge est ennuyeux, dit-il, et le loup a raison de manger la grand'maman, parce qu'elle est bien laide... et puis, moi aussi j'ai faim... Je veux que bon-papa rentre et papa aussi.

La jeune femme fixa sur la pendule son regard paisible.

— Tu as raison, fit-elle, ils sont bien en retard.

Elle se leva.

— Viens, nous allons faire un tour dans la cuisine et, si vraiment tu as trop faim, Nanette te fera manger avant nous, à l'office.

L'enfant frappa du pied.

— Non, je veux dîner avec les grands !

— Alors, sois patient, Toinet.

Elle prit son fils par la main, mais il s'échappa et courut vers la porte.

— Range d'abord ton livre d'images, ordonna-t-elle d'un ton ferme.

Docilement il obéit.

C'était un beau petit garçon, de quatre à cinq ans, avec, déjà, une figure grave et de grands yeux couleur noisette, comme ceux de sa mère. Les somptueuses boucles d'une chevelure à reflets d'or entouraient de façon charmante ce visage dont les traits réguliers, semblaient trop nettement dessinés pour un enfant de cet âge.

— Voilà, dit-il, mon livre est en place.

— Viens, alors.

Au même instant, la porte d'entrée grinça et l'on entendit résonner lourdement sur les dalles du vestibule les souliers ferrés du baron Antoine de Briget.

— Bon-papa ! s'écria l'enfant.

Et il courut vers le nouvel arrivant.

— Bonsoir, bon-papa. Qu'est-ce que tu as tué ?

— Le temps d'abord, mon garçon, répondit M. de Briget en soulevant son petit-fils avec un bon rire. Et puis... embrasse-moi pour commencer, je te permettrai ensuite de regarder dans mon carnier.

La jeune femme intervint timidement.

— Mon père, ne vaudrait-il pas mieux vous débarrasser d'abord de votre fusil ?

Il sourit.

— Ne soyez pas inquiète, Madeleine, il n'est pas chargé. Toutefois, vous avez raison, je vais le ranger tout de suite.

Contre le mur du vestibule était appliqué un râtelier où les fusils, de tous les calibres et de toutes les époques, attestaient que, depuis bien des générations, les barons de Briget, gentilhommes terriens, étaient de grands amateurs de chasse. D'ailleurs, de père en fils, ils passaient tous pour d'excellents tireurs.

Antoine de Briget mit l'arme suspecte parmi les autres à sa place habituelle. D'un geste familier aux chasseurs et par un glissement de courroie sur l'épaule, il ramena devant lui sa gibecière gonflée. Puis, s'adressant à son petit-fils :

— Regarde, dit-il.

Le garçonnet bondit de joie.

— Un lièvre, s'écria-t-il, bon-papa a tué un lièvre !... et puis des perdreaux... Nanette, Margotte... des perdreaux !... bon papa a tué des perdreaux ! !...

Et déjà ses petites mains fourrageaient dans le carnier trop plein.

— Laisse, mon chéri, dit la maman avec douceur, ce gibier est plein de sang et tu vas te salir.

— Ne le contrariez pas, Madeleine, implora le grand-père, rempli d'indulgence, Nanette lavera ses mains et changera son tablier. Ce n'est pas une grosse affaire.

— Je veux porter le lièvre, dit l'enfant.

— Il est trop lourd pour toi.

— Mais non.

— Tiens-le bien serré, alors. LÀ, par les pattes de derrière...

L'aïeul regardait avec orgueil son petit-fils. C'était « un Briget », un vrai. Haut pour son âge, les épaules larges, bien planté sur ses jambes solides, avec déjà, le regard autoritaire et la volonté sûre... Et, puis, une santé magnifique.

Un chêne, un beau chêne, ainsi que tous les Briget.

— Il aimera la chasse comme nous, se disait le grand-père, la terre, ce domaine superbe de l'Ormette — cent cinquante hectares d'un seul tenant — qui est dans notre famille depuis des siècles, accroché à notre cœur comme notre chair à nos os.

Tous les Briget sont des terriens.

Tous. Ah ! non, tout de même pas Jean-Bernard, pas le père de l'enfant...

Le baron pensa avec tristesse :

— Il n'est pas de notre race, celui-là.

. . . .

— Vous allez le « tomber », Monsieur Toinet ! Oh ! là ! là ! il est plus gros que vous ce lièvre-là !

Et Margotte, la cuisinière, qui était dans la maison depuis trente ans et avait vu naître le père et le fils, prit la bête des mains du petit garçon.

— Voilà, un joli coup de fusil, Monsieur, dit-elle.

Et, regardant l'animal :

— Il est de l'année... et lourd !... Ce sera un rôti magnifique. Est-ce que Monsieur n'a pas apporté des légumes et des fruits de la ferme ?

— Mais si, Margotte, va vite les chercher, la charrette est devant la porte. Louison a voulu atteler « la Grande » et tu sais qu'elle n'est pas patiente. Il ne peut pas la laisser seule dans la rue.

La vieille femme se hâta.

— Je vais prendre la corbeille.

— Moi aussi, dit Toinet.

Madeleine l'arrêta par le bras.

— Mais non, dans un instant Margotte sera revenue.

— Je veux t'aider.

— Son grand-père sourit.

— Elle portera bien tout cela sans toi.

Puis, se tournant vers sa belle-fille :

— Comme il est actif !

— Oui, répondit-elle, je crois, sérieusement, que nous aurons là un travailleur.

Margotte rentrait en bougonnant.

Elle posa le lourd panier de fruits sur la table.

— Louison a mis les pommes, toutes « bourre bourre » dans la « jardinière ». Il en a « tombé » la moitié. C'est un « sans soigné » ni plus ni moins.

Madeleine ne put s'empêcher d'admirer la superbe insouciance avec laquelle la vieille femme mélangeait au français son patois languedocien.

Elle pensa :

— C'est la revanche de la langue d'Oc.

Puis, elle dit avec bonté :

— Je suppose que Louison vous a aidée à remettre les pommes dans la corbeille.

— Bien sûr ! Mais celles qu'il a « tombées » sont meurtries et se gâteront sans être mûres.

. . . .

— Tais-toi, Margotte, interrompit M. de Briget avec humeur. On n'entend que toi. Il me semble que la porte du chenil vient de se refermer. Sans doute Julou est rentré avec les chiens.

— Oh ! bon-papa, bon-papa, dit Toinet, battant des mains, allons les voir manger la soupe. C'est si amusant ! Je t'en prie, bon-papa...

— Non, dit doucement Madeleine en arrêtant son fils ; il est presque l'heure du dîner ; ton père va rentrer. Nanette a juste le temps de laver ton visage et tes mains et de changer ton tablier.

Le petit garçon échappa à l'étreinte de sa mère et, prenant la main de son grand-père :

— Je t'en prie, bon-papa, fit-il suppliant.

— Une petite minute seulement, Madeleine.

Elle dit, résignée :

— Comme il vous plaira, mon père, mais Jean-Bernard voudra peut-être, en arrivant, prendre son repas. Avec cette interminable répétition, il n'aura pas pu avoir son thé et ses toasts à cinq heures.

— Il n'en mangera que de meilleur appétit ce soir, dit M. Antoine de Briget.

Puis, prenant son petit-fils par la main :

(A suivre.)